

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Régie des annonces:

Publicités Avenue de la Gare - Sion
Tél. 2.12.36 - Chèques postaux II c 485
Secours : Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
Correspondants à l'Étranger.

Annonces : La ligne millimétrée : Canton 4 ct., Suisse 10c.
Étranger 12 ct., RECLAMES : 20 ct.

ET DE SION

Téléphone 2.19.05 • Compte de Chèques postaux II c 1748
Administration, Rédaction, Imprimerie Gessler, Sion
Expédition, etc.

ABONNEMENTS :

SUISSE 1 an Fr 9.— avec Bulletin officiel Fr. 19.50
6 mois „ 5.— „ „ „ „ 7.—
3 mois „ 3.75 „ „ „ „ 3.75
ÉTRANGER : un an Fr 17.—

De graves événements se préparent

Les neutres se protègent — Où le nouveau coup de force va-t-il se porter ? — Suisse, garde-foi !

En face de l'inconnue italienne et russe

(De notre correspondant attitré)

Autant, plus même peut-être que le pétrole roumain, la richesse du sous-sol suédois en minerai de fer attirait la convoitise allemande. C'est que le dit minerai s'engloutit sans répit, une fois la guerre déclarée. Aussi, le blocus de l'Allemagne ne pourrait jamais être efficace, tant que les Alliés ne réussissent pas à s'opposer à la formidable exportation s'effectuant du port norvégien de Narvik, par le fait que le port suédois de Lulea est obstrué durant de longs mois d'hiver par la glace.

Voilà pourquoi le monde assiste à une guerre où, le règne de la force dominant, il faut que le fer et le pétrole soient à la disposition du plus fort. Vouloir mettre toute la région scandinave, y compris le Danemark, sous sa tutelle, le chancelier du Reich veut aussi, sans doute, mettre sous une même tutelle, la région pétrolière roumaine. Pour y parvenir, il semble bien avoir laissé carte blanche à l'Union soviétique pour ce qui concerne les prétentions de cette dernière sur la Bessarabie roumaine. Aussi, tandis que se déroulait la grande lutte navale de l'escadre anglaise dans le fjord de Narvik, là où se joue peut-être le sort même de la guerre, voici que la Russie semble derechef vouloir menacer la Roumanie, pensant peut-être que les armées alliées concentrées dans le Proche-Orient ne viendront pas trop vite apporter leur aide à l'armée roumaine décidée pourtant à se défendre pour sauver l'indépendance du pays.

Il y a cependant encore espoir que la paix puisse être maintenue dans l'Europe méridionale et orientale, vu que les pertes allemandes dans la mer du Nord après la bataille navale de Narvik sont certainement très importantes. On parle d'un bon tiers de la flotte du Reich! Sans compter que la résistance norvégienne s'organise fortement, si bien que l'on se demande si les Allemands ne songent pas déjà à faire passer leurs renforts par la Suède, dont la neutralité serait ainsi à la merci du haut commandement allemand. Toutefois, la Suède ne voulant pas se départir de sa neutralité, ne laisserait pas de voie de passage aux renforts ou au ravitaillement de l'un ou l'autre des belligérants. Une extension du théâtre des opérations militaires et navales due à la question du fer est donc fort probable et les conséquences pourraient bien être fort graves pour l'Allemagne et l'issue de la lutte qu'elle a ainsi entreprise. Voici précisément pourquoi nous pensons que Berlin ne s'aventurera pas à la légère dans la direction du pétrole roumain, si bien que la Russie pourra sans doute, longtemps encore assister d'un cœur tout joyeux, au spectacle honteux des nations européennes se disant civilisées, s'annihilant mutuellement!

Cette joie, la Russie doit presque la goûter d'avance en lisant les journaux italiens ou encore en écoutant les paroles prononcées à la radio s'adressant aux troupes fascistes disant que l'Italie ne doit pas se laisser surprendre, mais que ses troupes doivent être prêtes à donner elles-mêmes le coup de clairon, au moment voulu, annonçant que leur pays ne pourra pas rester toujours à l'écart du conflit.

Or, si après le nord, la guerre devait encore gagner la région méditerranéenne, le dé-

sastre économique et social serait incommensurable pour l'avenir de l'Europe. L'on peut certainement craindre en ce moment que si la victoire des Alliés en Norvège prenait un caractère décisif, le Reich cherche à obtenir des succès à l'ouest ou dans les Balkans où le théâtre d'opération, lui serait plus accessible, surtout s'il y a vraiment une certaine tension entre les Alliés et l'Italie, tension qui, en tous cas se manifeste assez ouvertement dans la presse et la radio italiennes, ainsi que nous l'exposons plus haut, mais dont jamais nous ne croirons que le chef italien n'en aperçoit pas le danger. Certains démentis sont même la preuve de ce que nous avançons.

En tous cas, après ce qui se passe dans le nord de l'Europe, les neutres pourront être un peu plus rassurés. L'aide des Alliés ne semble plus impossible. Quant aux Etats-Unis, leur président, M. Roosevelt, a condamné en termes catégoriques l'invasion du Danemark et de la Norvège. C'est là, dit-il, un emploi illégal de la force. Et si la civilisation parvient à survivre, le droit des nations les plus faibles à l'indépendance, à leur intégrité territoriale et à se gouverner elles-mêmes doit être respecté par leurs voisins les plus puissants.

La presse américaine souligne de son côté que les agissements de l'Allemagne ne laissent plus le choix aux neutres; les Etats-Unis doivent reconsidérer leur position, car l'enjeu américain dépasse de beaucoup la question du Groenland et de l'Islande.

Tout cela fait, encore une fois, le bonheur de la Russie soviétique. Staline n'a pas caché que la Russie doit gagner du temps pour devenir plus forte, tandis que les autres s'affaiblissent. Notre accord avec l'Allemagne, a-t-il ajouté, a engagé les Etats capitalistes dans une guerre dont ils ne sortiront pas sans être balayés par la révolution mondiale. Nous n'en sommes qu'au début et pourtant nous avons déjà réalisé un programme aussi vaste que les tsars en quelques siècles!

Consolider toutes les positions conquises en Pologne, dans les pays baltes, en Finlande, en laissant aux Anglais et aux Français l'illusion qu'elles pourront leur devenir utiles contre le Reich, telle est l'arme à deux tranchants dont se sert l'Union soviétique pour aboutir à la révolution qu'elle veut voir éclater, véritable mystique qu'elle entend pouvoir imposer au monde.

C'est précisément pour ne pas en arriver là que tous ceux qui connaissent le prix de la liberté et de la dignité personnelle doivent savoir défendre certains principes éternels et universels. Le monde civilisé doit à l'humanité d'en être comme le gardien fidèle de ce patrimoine dont la crainte de la disparition jette déjà le monde dans une angoisse pesante lourdement sur tous, empêchant chacun de garder le sang-froid et la confiance que l'adversaire qui le guette est enchanté de voir ainsi profondément atteints.

Faire le jeu d'un pareil système serait une faute qu'il faut nécessairement écarter, si l'on veut aboutir à autre chose qu'à la mort d'une vieille civilisation.

Alexandre Ghika.

Les pays neutres dans l'inquiétude et la défensive

La Suède surveille les étrangers

Le ministre des affaires sociales a exposé à la Chambre suédoise les mesures prises en vue d'assurer la surveillance complète des étrangers afin d'empêcher l'espionnage.

Plusieurs ports, dont les ports militaires, sont surveillés par la police et les marins de nationalité étrangère ne peuvent pas y débarquer.

Il a été créé une garde composée d'ouvriers sûrs qui surveillent les usines et autres lieux de travail.

Airte permanente en Pays-Bas

En Pays-Bas, la situation est particulièrement délicate. « Les Pays-Bas sont en état d'alerte comme jamais ils ne le furent », dit un correspondant de journal. La surveillance de la côte est renforcée ainsi que le personnel des batteries côtières. La leçon des événements de Norvège n'a pas laissé les autorités indifférentes.

La garde des voies ferrées belges

Un certain nombre de garde-voies ont été rappelés, mardi soir et mercredi matin pour assurer les mesures de sécurité intérieure prises par le gouvernement.

D'autre part, le recteur de l'Université libre de Bruxelles a lancé un appel aux étu-

dians pour les inviter à se garder de toute nervosité et de toute manifestation.

La Turquie expulse des indésirables

Le gouvernement turc a décidé d'expulser un grand nombre d'étrangers dont la présence est considérée comme indésirable. Les autorités enquêtent, en outre, sur l'afflux croissant d'étrangers venus d'Europe centrale qui se font passer pour des commerçants, des artistes, etc. Nombre d'entre eux ont déjà dû quitter la Turquie.

La Yougoslavie contrôle aussi

Tous les étrangers résidant à Belgrade et dans le pays seront soumis à un contrôle sévère. Il s'agit là, déclare-t-on, de mesures prises contre l'espionnage et contre la propagande intensifiée.

Des mesures également sévères sont édictées contre la diffusion de fausses nouvelles par des étrangers. On constate, en effet, que des tracts de propagande étaient distribués par des automobilistes.

Un sous-marin britannique perdu

Le sous-marin « Thistle » a été coulé. Il appartenait à la même classe que le « Thetis » qui sera prochainement réarmé sous un autre nom après sa tragique plongée de l'an dernier près de Birkenhead.

Une proclamation du général Ruge

Le général-commandant Ruge, des forces norvégiennes, a lancé une proclamation disant notamment ceci:

« Nous avons été pris par surprise, ce qui explique la confusion des premiers jours, mais nous commençons à rétablir l'ordre sur le front et à l'arrière. Nous avons reçu beaucoup de chocs durs, nous en recevons encore, mais nous ne serons plus seuls, puisque l'Angleterre et la France interviendront. Des troupes britanniques se trouvent déjà dans ce pays. Notre tâche est de résister jusqu'à ce que l'aide soit devenue effective. Nous aurons le succès si nous persévérons et si nous sommes unis ».

Les projets allemands en Norvège

D'après un journal suédois, il semble que les troupes allemandes qui occupent Trondheim opèrent de manière à couper la Norvège en deux. Les Norvégiens auraient concentré des forces importantes pour les en empêcher. Une troupe de 3000 hommes qui était sous la menace d'un encerclement allemand, a dû se réfugier en Suède où elle a été internée.

Les Anglais débarquent

Le débarquement des troupes britanniques en Norvège se poursuit continuellement. Le contact a été établi avec les troupes norvégiennes et les opérations se poursuivent normalement.

Dans le secteur de Trondheim, les troupes allemandes activent leurs préparations en vue de faire face à une attaque des troupes norvégiennes et anglaises, ces dernières ayant également débarqué près de Namsos, à 130 km. de Trondheim.

La nouvelle de ce débarquement a causé un profond soulagement en Suède centrale. Des troupes norvégiennes seraient concentrées près de Steinkjer, à environ 30 km. au sud de Namsos. La mobilisation norvégienne dans ce secteur est terminée.

Les troupes norvégiennes, dans le nord, annoncent qu'elles peuvent tenir leurs positions et qu'elles réussissent même à les améliorer.

La situation à Narvik

La pression britannique s'exerce fortement sur Narvik, mais les Allemands disposant d'une grande supériorité d'armement, sont toujours maîtres de la voie ferrée Narvik-frontière suédoise. Les Anglais sont maîtres de la plus grande partie de la ville de Narvik mais les Allemands sont encore installés aux points stratégiques les plus importants.

La chute de la forteresse de Kongsvinger

Les Norvégiens ont opposé une résistance vigoureuse avant d'abandonner la forteresse de Kongsvinger. C'est le général van Falkenhorst qui a conduit personnellement les opérations allemandes. La trahison de quelques officiers norvégiens semble aussi être la cause de la chute de cette forteresse. On cite le cas d'un enseigne qui a tué son capitaine parce que celui-ci donnait l'ordre de ne pas tirer sur les Allemands.

Succès aériens britanniques

L'aviation d'accompagnement de la flotte anglaise a remporté des succès extrêmement importants au cours des opérations contre l'ennemi. Des navires marchands et un transport de troupes ont été coulés et un sous-marin allemand endommagé.

L'aérodrome de Stavanger inutilisable

L'amirauté britannique annonce que le camp d'aviation de Stavanger a été bombardé mercredi matin pendant une heure et 20 minutes par les forces navales britanniques.

Alors que ces forces revenaient de leur intervention, un croiseur fut atteint par une bombe et endommagé. Le croiseur a cependant poursuivi sa route jusqu'à son point d'attache.

Le bombardement par la flotte britannique de Stavanger, ajoute l'agence Havas, situé à plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres, eut pour but de rendre définitivement inutilisable le seul grand terrain d'aviation que les Allemands possédaient en Norvège.

On souligne que c'est pour la première fois, depuis le début de la guerre, que les forces navales alliées ouvrent le feu contre un objectif à l'intérieur des terres.

Des armes à bord de bateaux allemands ancrés dans le port de Stockholm

A la suite des mesures de protection édictées par le gouvernement suédois, la police a procédé à une perquisition à bord de trois navires charbonniers allemands ancrés dans le port de Stockholm. La police aurait découvert dans les cales de ces trois navires de grandes quantités d'armes et de munitions de guerre.

Le rapport sur Dantzig

de M. CARL BURCKHARDT
ancien haut commissaire

Le secrétariat de la S.D.N. a rendu public, lundi, le rapport de M. Carl Burckhardt, haut commissaire de la S.D.N. à Dantzig, sur la période durant laquelle il a exercé ses fonctions dans la Ville libre.

Elu par le Conseil de la S.D.N., le 18 février 1937, le haut commissaire prit possession de son poste à Dantzig le 1er mars; il demanda au secrétaire général de la S.D.N., le 27 décembre 1939, d'être relevé de ses fonctions.

M. Burckhardt énumère ensuite chronologiquement les problèmes qu'il eut à résoudre et les difficultés auxquelles il eut à faire face.

Vers la fin de son rapport, rappelant notamment la visite qu'il fit à M. Hitler, le 11 août 1939, à l'Obersalzberg, M. Burckhardt rapporte que:

« M. Hitler déclara que le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, le baron de Weizsäcker, avait fait venir M. Lipski pour lui dire que maintenant les temps étaient révolus et qu'une autre heure avait sonné. Puis le chancelier souligna que, si la moindre chose était encore tentée de la part des Polonais, il faudrait sur eux comme un éclair, avec toutes les armes puissantes dont il disposait et dont les Polonais n'avaient même pas la moindre idée ».

M. Burckhardt fit remarquer que cela mènerait au conflit général.

M. Hitler répondit que s'il devait faire la guerre, il préférerait la faire aujourd'hui que demain.

« M. Hitler se disait persuadé de pouvoir compter sur l'alliance italienne et japonaise. Il affirma qu'avec une soixantaine de divisions et à l'aide des fortifications, il tiendrait le front occidental, qu'il jetterait le reste de son armée sur les Polonais, lesquels seraient vaincus en trois semaines ».

Il parla aussi des Russes et dit que les Allemands les connaissaient mieux que les autres, que des centaines de ses officiers avaient servi dans les armées russes et que celles-ci n'avaient pas de forces offensives.

Puis le chancelier affirma que les germelles discussions sur la guerre étaient une folie, qu'elles mettaient les peuples dans un état de démente. De quoi s'agissait-il en réalité, questionnait-il? L'Allemagne avait besoin de blé et de bois. Pour le blé, il lui fallait un espace à l'est; pour le bois, il lui fallait des colonies.

Sur la remarque de M. Burckhardt que certainement les puissances occidentales seraient prêtes à résoudre ce problème par des né-

gociations, M. Hitler lui demanda alors pourquoi elles excitaient les Polonais.

M. Hitler ajouta que les Tchèques étaient en tout très différents des Polonais, leurs plans d'état-major étaient précis, complètement différents des plans de l'état-major polonais, qu'il déclarait posséder. L'organisation technique de l'armée polonaise, affirma-t-il, était insuffisante et les milieux allemands étaient très étonnés de l'impertinence de la Pologne.

Dès son retour à Dantzig, le lundi 14 août, le haut commissaire trouva la situation considérablement envenimée.

Sur ces entrefaites, le voyage de M. von Ribbentrop à Moscou bouleversa la situation. Dès lors, des prétentions intransigeantes furent formulées du côté allemand.

On peut penser que, pendant les quinze jours décisifs qui suivirent, les hautes sphères du régime national-socialiste vécurent dans la conviction que, vu l'arrangement avec l'U.R.S.S. et après une victoire rapide sur la Pologne, les puissances occidentales n'iraient pas jusqu'à un conflit armé général.

Le 20 août, dans la matinée, le président du Sénat fit prier le haut commissaire de lui rendre visite. Il avertit alors M. Burckhardt qu'une nouvelle violation de la Constitution et un changement fondamental du statut étaient imminents, que les efforts du Gauleiter auprès du chancelier Hitler, soutenus par M. de Ribbentrop, avaient abouti et qu'un décret instituait M. Forster comme chef d'Etat.

Le jour où cette transformation — résultat de la longue pression totalitaire à Dantzig — fut chose faite, le navire de guerre allemand « Schleswig-Holstein » vint mouiller à Dantzig. Les visites protocolaires eurent lieu comme si de rien n'était et, le lendemain, le nouveau chef d'Etat donna, en l'honneur des marins allemands, une grande réception officielle à laquelle il invita le haut commissaire, le représentant diplomatique de la République polonaise et le président du port. Les deux premiers refusèrent, ce qui fut très mal noté et explique en partie la brusquerie avec laquelle ils furent traités l'un et l'autre au cours de la journée du 1er, où il ne resta au haut commissaire qu'à protester contre les mesures de force qui mirent de facto fin à la fois à l'existence de l'Etat libre et aux fonctions qu'exerçait le haut commissaire de la S.D.N. »

Ainsi se termine le rapport de M. le Dr Carl Burckhardt.

Un ultimatum allemand qui comprenait 12 points

On connaît maintenant exactement les exigences du Reich à l'égard de la Norvège. On pourra constater qu'elles étaient de nature à asservir complètement ce pays qui ne conservait plus de la liberté que le nom. Il est également intéressant, pour la documentation de l'Histoire, de noter que la note contenant l'ultimatum était présentée au gouvernement d'Oslo au moment même où les troupes allemandes pénétraient sur le territoire norvégien. Cette note comportait douze exigences qui peuvent être résumées ainsi:

1. Le gouvernement et le peuple norvégiens doivent s'abstenir absolument de toute résistance contre les opérations allemandes.
2. Le gouvernement norvégien devra donner à l'armée norvégienne des instructions pour entrer en relations amicales avec les troupes allemandes.
3. Tous les moyens seront mis à la disposition des troupes allemandes pour assurer la sécurité norvégienne.
4. Un document détaillé sur les barrages

de mines devra être communiqué au haut commandement allemand.

5. Le territoire norvégien sera, lorsqu'il sera nécessaire, plongé dans l'obscurité pour résister aux attaques aériennes.

6. Tous les moyens de communication, téléphone, télégraphe, chemins de fer, seront soumis au contrôle allemand.

7. Défense est faite aux navires norvégiens de quitter les ports.

8. Les pilotes norvégiens recevront des instructions pour se mettre à la disposition de la marine allemande.

9. Les communications téléphoniques, télégraphiques et postales seront interrompues jusqu'à nouvel ordre.

10. La presse et la radio passeront sous le contrôle allemand.

11. Défense de vendre du matériel de guerre en dehors des frontières norvégiennes.

12. Emploi de télégrammes chiffrés pour empêcher les adversaires du Reich de connaître certaines communications.

Le refus motivé du gouvernement norvégien

M. Koht, le ministre des affaires étrangères de Norvège, déclara à l'ambassadeur allemand qui était venu lui présenter la note du Reich, sous la menace des canons de la marine de guerre, qu'un pays qui tenait à son indépendance ne pouvait accepter de pareilles conditions.

Pour justifier l'attitude de la Norvège, M. Koht rappela la parole du chancelier du IIIe Reich: « Un pays qui se soumet sans coup férir à la violence ne mérite pas le droit de vivre ».

Un autre passage du long memorandum que l'agence télégraphique norvégienne a envoyé pour faire connaître ces faits, vise la démarche du ministre d'Allemagne auprès du roi

de Norvège au moment où une grande attaque était lancée contre Elverum. Le ministre d'Allemagne insista formellement sur la nomination d'un gouvernement Quisling, (le traité norvégien qui vient de « démissionner ») selon le désir expressément formulé par le chef de l'Etat allemand.

A une telle proposition, le roi répondit que le major Quisling n'avait pas la confiance du peuple et qu'il ne serait qu'un gouverneur du genre Kuusinen.

La ministre d'Allemagne demanda ensuite au ministre des affaires étrangères si la Norvège allait résister. Le ministre Koht répondit qu'effectivement la Norvège résisterait dans toute la mesure de ses possibilités.

La défense de la Suisse

On a pu se rendre compte, d'une façon tangible, par les récentes invasions du Danemark et de la Norvège, que les pays neutres sont loin d'être à l'abri d'un coup de force opéré par surprise. Même les nations qui sont au bénéfice d'un pacte ferme de non-agression ne sont pas respectées. Les signatures, aujourd'hui ne valent plus rien; autant en emporte le vent. Il est fait fi de toute parole lorsque des intérêts majeurs sont en jeu pour la conduite de la guerre. Les pays neutres ont donc le devoir de se protéger et de se défendre à outrance contre toute agression d'où qu'elle vienne.

A plusieurs reprises, notre pays a déclaré qu'il fera respecter son intégrité territoriale et qu'il se défendra contre toute attaque. Le peuple suisse ne forme qu'un bloc derrière ses autorités et, plutôt périr que de se voir dominé par l'étranger, chaque Suisse est aujourd'hui prêt à défendre sa patrie jusqu'à la dernière goutte de son sang. Le vieux esprit helvétique s'est réveillé et nos ancêtres qui se sont distingués sur les champs de bataille pour sauvegarder notre indépendance auront infusé dans le sang de leurs enfants le courage, la vaillance et la patriotique abnégation de tout.

A la lumière des faits, on sait comment aujourd'hui se pratique l'attaque des pays neutres. La note des revendications arrive au moment où l'invasion a déjà commencé. Cette note n'est qu'une pure formalité ridicule. L'invasion se fait de préférence de nuit par une rapide attaque massive. Et malheur alors au pays trop confiant, malheur au pays qui n'est pas préparé à la résistance. Il disparaîtra de la carte du monde et ses populations seront asservies à tout jamais.

La Suisse a donc le devoir de se défendre et elle se défendra énergiquement avec tous les moyens dont elle dispose. Que ses agresseurs éventuels sachent bien qu'il leur en cuirait plus qu'ils ne pensent, car ils ne fouleraient pas notre sol impunément.

En prévision des événements graves qui vont se produire et au vu de la tension actuelle, nos autorités ont pris les dispositions suivantes qu'il est du plus élémentaire devoir de chaque citoyen d'observer scrupuleusement:

Mise en garde

Si, par la radio, par le moyen de tracts ou de toute autre manière, des nouvelles sont répandues mettant en doute la volonté de résistance du Conseil fédéral et du commandant en chef de l'armée, ces bruits doivent être immédiatement considérés comme des manœuvres mensongères de la propagande ennemie. Notre pays se défendra dans toutes les circonstances contre n'importe quel agresseur, par tous les moyens, jusqu'au bout.

A la population civile

En cas d'agression, la population civile est tenue d'observer l'ordre, la discipline et le sang-froid, de ne pas abandonner, sans ordre, les villes et les villages, de demeurer dans les maisons, d'évacuer les places et les rues et d'obéir à toutes les mesures et ordonnances prises par les autorités locales.

Ordonnance pour mobilisés et civils

Le commandant en chef de l'armée et le Conseil fédéral adressent les instructions suivantes aux soldats qui ne seraient pas sous les drapeaux en cas d'invasion de la Suisse par une armée étrangère:

En cas d'agression ou de combats à l'intérieur du pays, la « mobilisation d'agression » sera décrétée immédiatement.

Elle sera portée à la connaissance du public par l'intermédiaire de la presse, de la radio, par voie d'affiche et par le tocsin. Des avions lanceront des papillons sur tout le pays.

En cas de mobilisation urgente, doivent se présenter:

1. Tous les soldats entièrement armés et équipés.

A. Ceux qui sont en congé, ont à rejoindre, par le chemin le plus court, dans le plus bref délai et par n'importe quel moyen, les états-majors ou leurs unités.

B. Les soldats dispensés ou de piquet doivent rejoindre les places de rassemblement qui leur ont été désignées.

C. Les instances de mobilisation, le personnel des services de munitions, les organes d'observation et de détection, les organes de la D.A.P., les détachements de mineurs doivent rejoindre les places de rassemblement qui leur ont été désignées.

Les services complémentaires qui sont adjoints aux états-majors ou aux unités de campagne, ainsi que les formations armées des services complémentaires doivent également rejoindre les places de rassemblement.

En cas d'impossibilités, les soldats et les services complémentaires doivent gagner la place de rassemblement la plus proche et s'y mettre à la disposition des autorités militaires.

2. Les services complémentaires non armés se conformeront à l'ordre de mise sur pied encarté dans leur livret de service.

3. Les chevaux, les mulets et les véhicules à moteur réquisitionnés seront immédiatement conduits sur les places de rassemblement prévues.

4. Sont dispensés de l'entrée en service: Les dispensés du service actif, c'est-à-dire ceux qui conformément à leur formulaire de dispense ont une dispense sans délai, et ceux qui bénéficiaient d'une dispense « jusqu'à nouvel ordre ».

Tous les autres dispensés doivent rejoindre leurs états-majors ou unités comme les autres soldats mentionnés sous les chiffres 1 et 2.

Sont également dispensés ceux qui bénéficient d'une permission pour l'étranger.

Tous les mobilisés sont soumis aux lois et ordonnances de guerre, dès que la mobilisation est proclamée.

Chaque officier a le devoir de prendre le commandement des hommes isolés qui se présenteront à lui et de lutter sans merci contre l'infanterie aérienne, les parachutistes et les saboteurs. Là où officiers ou sous-officiers font défaut, chaque soldat doit agir selon sa propre initiative et pour le mieux de la défense du pays.

Dès le moment où, dans une localité, les attaques de l'ennemi ou de ses complices éventuels peuvent être maîtrisées par les troupes territoriales et les unités armées des services complémentaires: les soldats appartenant à d'autres corps doivent s'efforcer de rejoindre leurs états-majors, leurs unités ou leurs places de rassemblement par n'importe quel moyen. Il faut éviter une trop grande concentration de soldats dans certaines localités, afin d'éviter que le potentiel des troupes de première ligne ne soit diminué.

Lèvements de troupes

Le Conseil fédéral a ordonné la mise sur pied des troupes territoriales suivantes:

Sont mis sur pied, à 9 heures du matin, sur les places de rassemblement de corps: pour le 6 mai: Bat. Terr. 168, 170, 172; pour le 14 mai: Rég. Terr. 76 (Bat. 138, 139, 140), Rég. Terr. 77 (Bat. 141, 142, 143), Rég. Terr. 78 (Bat. 145, 146), Rég. Terr. 79 (Bat. 147, 148), Rég. Terr. 82 (Bat. 154, 155), Rég. Terr. 85 (Bat. 160, 161), ainsi que les Bat. Terr. 159, 180, 182, 185, 186, 188; pour le 20 mai: Rég. Terr. 71 (Bat. 121, 122, 123), ainsi que les Bat. Terr. 132, 163, 192, 193, 195;

pour le 10 juin: Rég. Terr. 83 (Bat. 156, 157) ainsi que les Bat. Terr. 158 et 183; pour le 24 juin: Rég. Terr. 86 (Bat. Terr. 128, 179);

pour le 1er juillet: Rég. Terr. 87 (Bat. 173, 175, 176), ainsi que les Bat. Terr. 134, 166, 167, 178, 190, 194;

pour le 8 juillet: Bat. Terr. 149; pour le 29 juillet: Rég. Terr. 75 (Bat. 135, 136, 137), Rég. Terr. 80 (Bat. 150, 151), Rég. Terr. 81 (Bat. 152, 153).

Exercices d'obscurcissement

Par ordre du général, des exercices d'obscurcissement auront lieu vers la fin d'avril. L'obscurcissement sera effectué pendant deux nuits de suite. Durant la journée intermédiaire, plusieurs exercices d'alarme auront lieu successivement.

Tout le pays sera obscurci, excepté une zone située entre la frontière ouest, nord et est et les points suivants: Soubey (Doubs), Mont Raimeux, Passwang, Boetberg, Irchel, Seerucken, Oberegg (Hirschberg), Gaehris, Hoher, Kasten, Altmann, Alvier, Falknis.

Les exercices d'alarme auront lieu dans toutes les localités astreintes à la DAP, donc également dans celles de la zone non obscurcie. Le début de l'exercice sera communiqué uniquement par la radio au cours de l'émission matinale. Le soir du même jour l'état d'obscurcissement commencera. Chacun est tenu de s'en informer soi-même. En outre, les communes sont autorisées à se servir, ce jour-là, des moyens de publication usuels.

La population a l'habitude de l'obscurcissement et se trouve ainsi en mesure de se conformer sans autre aux prescriptions.

En ce qui concerne la conduite à tenir en cas d'alarme, il faut consulter l'« Abrégé de DAP », pancarte qui se trouve dans chaque maison. La population doit prendre connaissance des prescriptions citées aux chiffres 12-13 et en tenir compte. Soulignons: Lorsque retentit le signal « Alerte aux avions », fermer immédiatement les contrevents, les portes, les robinets à gaz et interrompre le courant des appareils électriques; se rendre dans les abris ou les caves.

Lorsque retentit le signal « Fin d'alerte », quitter les abris ou caves et reprendre la vie normale.

Circulation dans les localités: au signal « alerte aux avions », abandonner les rues au plus vite. Les véhicules de tout genre doivent être arrêtés suivant les prescriptions jusqu'au signal « fin d'alerte ».

Si l'alarme est donnée à nouveau, les mêmes mesures seront prises.

Direction et surveillance des exercices: ces tâches incombent aux organismes locaux de DAP, et dans les localités non astreintes à la DAP, à la police locale.

Les infractions seront punies.

Commentaires en Italie

En ce qui concerne les mesures préventives prises par le Conseil fédéral, la presse italienne souligne qu'elles sont logiques, car elles ne sont qu'une suite des mesures prises dans ce domaine depuis le début de la guerre en Europe.

SUZE

Apéritif fabriqué en Suisse exclusivement avec des racines de gentianes du Jura

Il est prouvé que la **Peugeot 202 - 6 H.P.**

est économique, robuste, rapide, confortable. - La conduite intérieure, tout acier, ne coûte que 4500.- Fr. et... c'est une voiture FRANÇAISE. Exclutivité pour le Valais: Garage Raoul Lugon, Ardon 4.12.50

ETRANGER

UN LIVRE NOIR POLONAIS

Le gouvernement polonais qui publia récemment, sous forme de Livre blanc, une série de documents diplomatiques sur les origines de la guerre, publie maintenant un Livre noir concernant la conduite de la guerre par l'Allemagne pendant la campagne de Pologne.

De cet ensemble de pièces soigneusement authentifiées, se dégage l'aspect véritable de la guerre totale voulue par les chefs responsables du Reich.

En présentant le Livre noir à la presse, M. Stanislas Stronski, vice-président du Conseil polonais, a rappelé l'écrasante supériorité de l'armée allemande en effectifs et en matériels sur l'armée polonaise: 63 divisions dont chacune était deux fois plus importante que la polonaise, furent jetées contre 22 divisions d'infanterie et 8 brigades de cavalerie polonaise.

L'aviation allemande disposait de 5,000 appareils contre 196 en état de combattre aux Polonais.

IL N'Y A PAS EU DE MANIFESTATIONS EN ITALIE

Les milieux autorisés déclarent dénuées de tout fondement les nouvelles d'après lesquelles des manifestations pour ou contre des nations belligérentes se seraient déroulées à Rome et dans d'autres villes italiennes.

POUR LES INDES NEERLANDAISES

On sait que les Indes néerlandaises comptent une population de 48 millions, alors que la Hollande qui est possesseur de ces colonies n'a que huit millions d'habitants. Les Japonais convoitent les Indes néerlandaises, et il a été question, dans certains milieux d'une « protection » de ces colonies par les troupes japonaises. M. Alexandre Loubon, ministre de Hollande, à Washington, a eu un entretien avec M. Sumner Welles au sujet de cette « protection » qui a été déclaré à la presse qu'il était en mesure d'annoncer que le gouvernement hollandais n'admettra aucune protection préventive sur n'importe quelle partie du pays, quelle que soit la nation qui ferait la proposition.

UN ACCORD ROMANO-RUSSE

D'après une dépêche de Rome, la Russie et la Roumanie auraient conclu un accord aux termes duquel les troupes soviétiques et roumaines stationnées des deux côtés du Dniester se retireraient respectivement à dix kilomètres de cette frontière.

CONFEDERATION

LE DETECTIVE VAUDOIS PAUL ROCHAT CONDAMNÉ À MORT EN FRANCE

Le triste sire connu sous le nom de Paul Rochat, qui exerçait le métier de détective, et qui a été récemment condamné à Genève, pour une affaire d'espionnage, vient d'être l'objet d'une autre condamnation, mais combien plus grave en France. En effet, le tribunal militaire de Lyon, jugeant une affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat, a condamné à mort par contumace le détective Paul Rochat. Il a été établi que ce répugnant personnage était un espion et qu'il exerçait une double, voire même une triple activité.

APPLICATION DU PROGRAMME FINANCIER EN VERTU DES PLEINS POUVOIRS

Le Conseil fédéral dans sa séance de mardi après-midi, a pris la décision, en égard aux circonstances, de mettre en vigueur, en vertu de ses pouvoirs extraordinaires, une partie de l'arrêté fédéral sur le régime provisoire des finances de la Confédération. Il soumettra cette décision à la commission des pleins pouvoirs.

On envisage que ces mesures porteront sur l'ensemble des ressources nouvelles se rapportant à la défense nationale, soit le sacrifice pour la défense nationale, l'impôt de la défense nationale, la répartition du fonds d'égalisation des changes et aussi l'impôt sur le chiffre d'affaires. La durée d'application de ces mesures est prévue pour cinq ans.

DEUX INTERNEMENTS

La radio française a annoncé mercredi que deux soldats allemands, un Munichois et un Allemand des Sudètes auraient déserté et passé en territoire suisse en traversant le Rhin à la nage. On apprend que cette désertion est le fait du seul soldat de Munich. Quant au Sudète, il s'agit d'un ouvrier originaire de Bohême qui passa la frontière à bicyclette et contre lequel le poste-frontière avait tiré.

LA SUCCESSION DU DR CLEMENT

Le Dr Clément, de Fribourg, qui vient de mourir, n'avait pas d'enfant. Il dispose dans son testament, d'une somme de 40,000 frs en faveur de la fondation d'une bourse à la Faculté des sciences de Fribourg et de certains montants pour des œuvres religieuses et de bienfaisance. La plus grande partie de sa fortune qui se monte à fr. 700 ou 800,000 francs, ira à sa famille, à son frère, à ses neveux et nièces.

LES MANIFESTATIONS DU 1er MAI

Le Conseil fédéral vient de décider de n'autoriser qu'un seul cortège par localité à l'occasion du 1er mai.

Les orateurs, au cours de ces manifestations, doivent tenir compte dans leurs paroles de la stricte neutralité de la Suisse.

CONCESSION DE MINES

M. Jules Wiederkehr, de Zurich, a demandé la concession d'une mine de cuivre, bismuth, nickel, argent et antimoine sur le territoire des communes d'Ayer et de St-Luc.

VALAIS

CRANS — Décédée subitement

La famille de M. Barras, boucher à Crans sur Siere, vient d'être cruellement atteinte dans ses affections les plus intimes. Mme Barras, qui avait donné naissance à un enfant, il y a peu de temps, est morte subitement à l'âge de 38 ans.

SAVIESE — Une chute très grave

Occupé à l'installation d'une charpente pour le compte d'un tiers, M. Reynard Adalbert, de Drône, âgé de 23 ans, célibataire, a fait une chute, depuis le toit, d'une hauteur d'environ 6 mètres. Tombé la tête en avant, Reynard est venu donner de la tête contre un « coin » en bois, qui était sur le sol. Relevé avec une fracture au crâne, il est dans un état très grave. M. le Dr Ed. Sierro lui donne des soins à l'Hôpital régional.

MONTHY — Les petits accidents de la rue

Les bicyclettes ne jouissent pas auprès des automobilistes d'une considération bien grande. L'autre jour encore, un automobiliste a écrasé un vélo qui était rangé au bord d'un trottoir. Le petit cheval d'acier appartenait à un ouvrier de l'entreprise Dionisotti. Quant à l'écraseur, qui a pris la fuite, on est sur ses traces.

UN CAMION MILITAIRE CULBUTE

L'autre jour, un camion militaire qui circulait pour le ravitaillement sur la route du Grand Saint-Bernard, a donné par une fausse manœuvre, semble-t-il, sur une borne de la chaussée. La direction ainsi faussée, le camion se précipita dans le vide, opérant d'impressionnants loopings, écrasant tout sur son passage. Il est venu s'échouer sur un des virages de la route en contre-bas. Les occupants avaient réussi à se dégager du véhicule; ils s'en tirent avec quelques petites blessures; toutefois, l'un d'eux, assez sérieusement atteint, a dû être conduit dans une infirmerie militaire.

UNE PLACE A L'ETAT

Le Département des Finances met en soumission le poste d'aide-comptable au service de la comptabilité et du contrôle financier. Les offres de service doivent parvenir au dit Département pour le mercredi 24 avril, à 18 h. Voir les conditions exigées au « Bulletin officiel » de ce jour.

POUR NOS SOLDATS

Dans toute la Suisse, la vente des timbres édités par le comité de la fête nationale bat son plein. Le Valais lui aussi fait des efforts, et il est à souhaiter qu'il occupera un rang honorable sur la liste de décompte de cette action. Il semble que chez nous, on se fait tirer un peu plus l'oreille qu'ailleurs pour soutenir ces actions. Et on a grand tort! L'année passée, alors que le bénéfice de la récolte était destiné aux mères nécessiteuses, le Valais a recueilli environ 22,000 francs, mais ce sont 28,000 — qui lui ont été ensuite versés par le comité de la fête nationale pour soulager nos mères valaisannes.

Nous nous devons donc de contribuer de notre mieux pour soutenir cette action nationale et nous adressons un pressant appel surtout aux grands commerçants et industriels pour les prier de n'affranchir leurs lettres qu'avec les timbres du 1er août.

Pour les obtenir, il suffit d'un coup de téléphone (2.18.30 à Sion) ou une simple carte à l'adresse du « Comité de 1er août, Mlle M. R. Zingg, à Sion » et vous recevrez soit les timbres, soit éventuellement l'indication de la personne de votre localité, représentant notre comité et qui peut vous les remettre.

Section du Valais, Sion.

Comité du 1er Août,

ATTENTION AUX POSSESSEURS D'ANCIENS BILLETS DE BANQUE

Aux termes de la loi sur la Banque nationale suisse, cet établissement est relevé, à partir du 20 juin 1940, de l'obligation qu'il avait assumée de rembourser les billets de anciennes banques d'émissions suisses, dont les émissions avaient été reprises par la Banque nationale suisse. Jusqu'à cette date, ces billets pourront être échangés à leur pleine valeur contre des moyens légaux de paiement aux guichets de la Banque nationale suisse. Ce délai passé, ils perdront toute valeur.

UN FUTUR CHAMPION DE TIR

On signale qu'à son école de recrues, le jeune soldat Max Hangartner, de Martigny-Ville, a fait au tir principal, 47 points sur 50, puis 17 sur 20, se classant ainsi le premier de son unité, sur 270 tireurs. Il a obtenu la récompense que décerne le canton du Valais au meilleur tireur valaisan de chaque Ecole de recrues. Voilà un futur champion pour nos concours de tir.

NOUVEL UNIFORME

On sait que maintenant les médecins, dentistes et pharmaciens, non recrutés dans l'armée font partie des troupes auxiliaires. Ils ne possèdent pas d'uniforme jusqu'ici et cet état de choses a été remédié. Le nouvel uniforme, qu'ils porteront après 24 jours de service, se compose d'une tunique à col rabattu. Les pattes bleues du col sont ornées de l'insigne de la croix rouge; les pattes des manches sont bleues et portent sur une hauteur d'environ quatre centimètres un caducée.

ABONNEMENTS — Nous prions les personnes qui ont laissé revenir « impayées » les cartes d'abonnement du 1er semestre 1940, de nous adresser sans faute le montant indiqué à notre Cpte de chèques postaux Hc 1748. Ces prochains jours, nous remettrons en circulation par voie de remboursement les abonnements non régularisés et ils seront augmentés des frais de port. Que les intéressés s'évitent donc de nouveaux frais!

LEGISLATION PENALE DES MINEURS

Le protocole de la 3me conférence suisse de législation pénale des mineurs, tenue à Zurich, sous la présidence de M. Pilet-Golaz, vient de paraître.

La Suisse est dotée, depuis quelques années, d'une législation pénale qui prévoit pour les mineurs, les enfants et adolescents, un traitement correspondant à leur situation et à leurs besoins. Mais les textes ne suffisent pas. Seule, l'action les vivifie et cette action ne dépend pas du Code mais des cantons, des organisations qu'ils établissent, des agents auxquels ils confieront la procédure et l'exécution de la loi. C'est ce but que voulait atteindre la conférence suisse fondée par l'ancien conseiller fédéral Haerberlin.

Tous les cantons étaient représentés, ainsi que le président central de Pro Juventute, le colonel Wille.

Plusieurs rapports furent présentés. Notons ceux du professeur Logoz sur le Code pénal suisse et les jeunes délinquants, de M. Cret, de Fribourg, sur les établissements pour mineurs; du Dr Piaget, procureur général de Neuchâtel, sur le casier judiciaire pour adolescents; de Mlle Muller, du service médico-pédagogique de Malévoz; de M. Frérot, conseiller aux Etats de Genève.

Dans son rapport, Mlle Muller releva le fait que le canton du Valais a été le premier canton suisse à posséder une institution médico-pédagogique et formula le vœu que les personnes qui s'intéressent à l'avenir de la jeunesse, veuillent bien se préparer à ces problèmes d'une façon plus approfondie et plus précise. En effet, dans les Communes valaisannes, trop souvent des enfants sont délaissés, abandonnés. Les dépenses pour les relever sont alors trop importantes tandis que par un travail suivi on pourrait rendre d'immenses services à la société.

UNE BELLE ŒUVRE D'ASSISTANCE

Le Conseil d'Etat a décidé, en séance du 25 janvier 1940 de prélever une somme de francs 20,000.— sur les bénéfices de la Loterie romande en faveur des soldats nécessiteux qui ne sont pas aidés par les caisses des Régiments. Il est créé une « Caisse cantonale de secours pour armes spéciales et troupes frontières ».

Cette Caisse a pour but d'alléger le sort des soldats ou familles de soldats valaisans non incorporés dans les Régiments 6 et 18. Art. 3. — Les subventions de la Caisse seront versées sous les formes suivantes:

- 1) assistance aux soldats nécessiteux et à leurs familles (linge de corps, suppléments aux secours officiels).
- 2) assistance aux soldats malades (lorsque l'assurance militaire refuse toute indemnité ou n'en accorde que d'insuffisantes).
- 3) création de possibilités d'existence pour militaires malades partiellement aptes au travail (achats d'outils, etc.).
- 4) assistance aux survivants des soldats morts en service.

Les cas d'assistance seront examinés par une commission de secours. Le siège de la Commission est au Département militaire.

La Commission peut décider de l'octroi de secours ne dépassant pas le montant de fr. 200.—. Au cas où elle estimerait qu'une subvention supérieure à cette somme serait nécessaire, elle soumettra le cas, avec préavis, au Conseil d'Etat.

La Commission de secours est composée comme suit: Président, M. le conseiller d'Etat Fama, Chef du Département militaire. Membres: M. Roh Julien, chef de service de l'assistance publique.

Représentants des troupes: M. le conseiller d'Etat K. Anthamatten (Tr. front. Haut-Valais); le lieutenant-colonel Coqoz Jean, St-Maurice (Rég. 67, Tr. B. V.); le lieutenant-colonel Défaves Henri, Riddes (Rég. 68, Tr. fr. B. V.); le capitaine Clémento Fréd., à Ardon, (troupes du train); le capitaine Kalbermatten Hermann, à Tourmagne (Tr. du train); le Plt Lonfat Henri, à Charrat (tr. légères); le Plt Zenhäusern Albert, à Loèche (tr. légères); le major Paul Corboz, à Sion (Génie); le capitaine Loréan Charles, à Sion (autres armes).

GYMNASTIQUE AUX NATIONAUX

Le cours cantonal destiné aux gymnastes aux nationaux, a eu lieu dimanche passé à Vernayaz. Ce cours donné par l'Association cantonale valaisanne de gymnastique, a été suivi par plusieurs moniteurs nationaux de l'Association valaisanne.

Le matin fut consacré aux jeux aux nationaux proprement dits et l'après-midi à la lutte. Tous les moniteurs présents ont emporté de cette journée de précieux fruits qu'ils diffuseront dans toutes les localités possédant une de ces belles et bienfaisantes sections de gymnastique.

La Fête cantonale aura lieu le 2 juin prochain et c'est la section de Fully qui aura le plaisir et l'honneur de recevoir les gymnastes aux nationaux valaisans. Le championnat annuel de lutte libre aura lieu cet automne.

C. V.

VINS

blancs du pays rouges de table de coupage à hauts degrés

garantis authentiques et de première qualité livrés en fûts de toutes contenances dès 50 litres. Offres et échantillons sur demande.

Distillerie Valaisanne „DIVA” S.-A., Sion

Téléphone 2.11.77

ELEGANCE, FRAICHEUR, PROPRETÉ

Pendant quelques jours, le flacon poche de lavande véritable « Blackford » est en vente au prix réclame de 50 centimes. Stock limité.

Drog. des Remparts — Drog. Grand-Pont, Sion

Chronique séduoise

Assemblée bourgeoiale

Les bourgeois de la ville de Sion tiendront leur assemblée dimanche 28 avril, à la salle du Casino, à 14 h. Voici l'ordre du jour:

1. Comptes; 2. Budget de 1940; 3. Eventuellement, réception de nouveaux bourgeois; 4. propositions individuelles.

Les demandes d'admission à la Bourgeoisie ne seront reçues que jusqu'au 20 avril, passé ce terme, elles ne pourront plus être soumises à la prochaine assemblée.

Les comptes de l'exercice 1939 sont déposés à la chancellerie bourgeoiale, où les intéressés peuvent en prendre connaissance le lundi, mercredi et samedi, de 8 à 10 h.

Le procès Rossier est renvoyé

Après avoir déjà été l'objet d'un premier renvoi, l'affaire Rossier-Masson, qui devait être débattue jeudi matin, devant le Tribunal d'arrondissement de Sion, présidé par M. A. Sidler, a été de nouveau renvoyé.

Les motifs de ce renvoi sont dus à une indisposition du rapporteur, M. le conseiller national J. Kuntschen, qui l'oblige à garder son domicile.

La central automatique de Sion

Le nouveau central téléphonique de Sion va prochainement être mis en service. Ce sera chose faite, sauf imprévu, à la fin de la semaine prochaine.

Nous n'entendrons plus la voix des téléphonistes qui se trouvera remplacée par un son musical, continu, lorsque la ligne sera libre, interrompant lorsqu'elle sera occupée.

Perdrons-nous au change? On peut s'attrister de ce changement mais quand le progrès commande, faites du sentiment!

Chacun sait que le nouveau central a trouvé place dans de magnifiques locaux au deuxième étage du nouvel immeuble PTT que nous connaissons déjà tous bien.

On célèbre actuellement la rapidité et la précision du travail des centraux automatiques.

Des essais ont été faits par les téléphonis-

tes de service et d'autres personnes présentes dans les locaux mêmes de la centrale. Ces personnes disposaient d'un appareil chacun et remplaçaient pour l'occasion, les abonnés.

Et elles se téléphonaient les unes aux autres sans répit. Jamais homme n'a autant téléphoné, que ces braves jeunes gens. A en avoir « marre » pendant un mois au moins, de retoucher un appareil!

Il s'agissait de soumettre le mécanisme à une épreuve dépassant le rendement normal de l'exploitation.

Les expériences faites montrent que le rendement est excellent, merveilleux même, puisque les défauts mécaniques — exception faite des erreurs de manipulation faites par l'abonné lui-même et qui au début sont assez nombreuses — se chiffrent par 0,7 pour mille!

Les nouvelles installations téléphoniques sont actuellement prêtes à être mises en service.

Le public séduois pourra prendre directement les communications locales et régionales et lorsqu'il composera le No 14, le personnel du central interurbain de Sion lui répondra et sera comme par le passé, à son entière disposition avec toute sa serviabilité, sa complaisance et la possibilité de le mieux servir encore parce que disposant de meilleures installations.

Nous relevons également que les bureaux d'administration et de construction de l'office téléphonique de Sion ont été transférés au premier étage du nouvel immeuble PTT.

La Banque Populaire Valaisanne dans ses meubles

Depuis lundi 15 avril, sauf erreur, la Banque Populaire Valaisanne a réalisé un projet depuis longtemps caressé: être dans ses meubles... Dans son immeuble, devrions-nous plutôt dire, mais les deux termes peuvent être employés, puisque contenu et contenant représentent tous les deux des créations avec l'image de l'art le plus moderne.

Nous ne voulons pas nous étendre ici sur l'architecture du nouvel immeuble, chacun la connaît. De l'avis unanime, on peut dire que le nouvel édifice de la Banque Populaire Valaisanne est un des plus beaux de la

ville et qu'il contribue largement à donner à l'Avenue de la Gare, qui est maintenant devenue une artère très importante, un cachet tout spécial, de nature à influencer très agréablement les yeux des visiteurs de notre petite capitale, fidèles habitués de la voie ferrée.

Les vastes et spacieux locaux de la Banque méritent les honneurs d'une visite spéciale... non pas seulement de ses clients mais des personnes qui apprécient le confort et le bon goût. Le Conseil d'administration et la Direction de cet établissement financier sont à féliciter sincèrement pour avoir porté le degré de son développement et de sa prospérité à un point tel qu'il peut être considéré aujourd'hui comme vraiment... Populaire et placé parmi un des plus importants du canton. Ils sont également à féliciter pour avoir su doter notre ville d'un immeuble de la plus belle venue.

AU CINEMA LUX

A propos des « Hommes sont nés »

Nous croyons intéresser tous les Séduois en attirant leur attention sur un fait que peu connaissent, à savoir que l'acteur vraiment remarquable, Spencer Tracy, joue le rôle du P. Elapagan dans ce film et qui, est autre qu'un ancien élève du Canislanum, à Innsbruck, durant les années 1912-1914.

C'est lui, en effet, qui créa la Maison dont il s'agit ici.

Or, ce beau film, il faut le voir. C'est la vie romancée, vécue d'un prêtre qui a fait un bien énorme en se consacrant au soulagement de l'enfance malheureuse. Grâce à la générosité d'un ami, il a fondé une maison, Boystown, où se recueillent tous les jeunes gens de 8 à 16 ans, que guette la maison de correction ou de redressement. Un mauvais sujet vient troubler cet intérieur d'enfants. D'où un drame qui vous empoigne et vous serre littéralement le cœur, tant il est vrai, simple et touchant.

Nous savons que M. le Recteur du Collège, d'une part, la Direction du Canislanum et l'Ecole normale, de l'autre, ont tenu à ce que leurs élèves ne manquent pas par rare occasion de goûter un spectacle d'une haute valeur à la fois morale et instructive.

Le public de Sion voudra sans aucun doute admirer cette œuvre, d'autant plus, encore une fois qu'un ancien élève du Canislanum a pu s'y tailler un rôle chaudement applaudi partout.

Concert de l'Harmonie Municipale

Nous rappelons le concert que donnera notre Harmonie Municipale, samedi 20 courant à 20 h. 45, à l'Hôtel de la Paix, sous la direction de M. le professeur Viot, officier de la Légion d'honneur.

Que chacun y vienne, non seulement pour encourager nos musiciens et les dédommager en quelque sorte de leur dévouement et de leur persévérance, mais aussi pour passer quelques instants agréables.

En effet, tout en s'en tenant à des auteurs classiques, le choix du programme s'est porté sur des œuvres plaisantes que les auditeurs ne manqueront pas d'apprécier.

Après la belle et intéressante ouverture de « Stradella », de Flobov, vous entendrez la douce et prenante « Chanson de Solveig », de la suite « Peer-Gynt » de Grieg. Vous passerez ensuite des « Scènes Alsaciennes », de Massenet, où vous pourrez apprécier le talent des solistes dans la scène « Sous les tilleuls », à l'Andante de la « Symphonie Pastorale » de Tchaikovski. Vous entendrez encore l'Intermezzo et la Farandole de l'« Arlésienne » de Bizet et enfin la marche de M. Viot « Helvetia », dédiée au général Guisan.

Voilà qui promet de vous faire passer une charmante soirée.

Ajoutons qu'un bal est prévu et qu'il ne manquera pas, comme de coutume, de gaieté, ni d'entrain!

Ceux qui n'auraient pas retiré leur carte de membre passif, pourront le faire à l'entrée.

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche, le 21 avril

A la cathédrale. — 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2 messes basses. 7 h. messe et communion générale des jeunes gens. 8 h. 1/2 messe chantée, sermon allemand. 10 h. grand messe, sermon français. 11 h. 1/2 messe basse, sermon français.

Le soir. — 4 h. vêpres; ensuite Bénédiction du 3me dimanche; 8 h. chapelet et bénédic-

EGLISE RÉFORMÉE

Vendredi 19 avril: 20 h. 15 conférence (avec projections) « Arménie souffrante, Evangile conquérant ». M. R. Burnier.

Dimanche, 21 avril: 9 h. 45 Culte.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche, 21 avril: DARBELLAY.

DANS LES SOCIÉTÉS

Harmonie municipale. — Ce soir, à 20 h.

30, répétition générale à l'Hôtel de la Paix.

Un bon conseil pour la période de grippe

Un essai vous convaincra.

Protégez votre santé contre la maladie et la contagion. Il vaut mieux prévenir que guérir! Aux premiers symptômes d'un refroidissement, prenez immédiatement Togonal et consultez votre médecin. Togonal abaisse la température; il tue les microbes, ce qui en fait un excellent antiseptique interne. Quelques tablettes prises au bon moment préviennent les mauvaises suites d'un refroidissement. Il aide jeunes et vieux. Il devrait se trouver dans toutes les familles. Plus de 7000 rapports médicaux. Mais achetez seulement du Togonal. Dans toutes les pharm. Fr. 1.60.



Pour vos éredons et couvertures piquées une seule adresse: „Femina“, Av. du Midl

CYCLES A. SCHALBETTER

Rue des Portes-Neuves — SION
Grand choix de vélos 1/2 ballon, 3 vitesses, à des prix sans concurrence. — Vente, Echanges, Réparations soignées par mécanicien diplômé.

Acheter est devenu un devoir national

Engrais de Martigny

**Superphosphate de chaux
Cyanamide poudre et granulée
Engrais complets de Martigny
pour vignes, jardins, céréales, prairies**

Formules équilibrées et économiques pour toutes cultures

Vendus en Valais par la

FEDERATION VALAISANNE des PRODUCTEURS de LAIT à SION

Engrais contrôlés par les Etablissements fédéraux de Chimie Agricole

Avis

Le public est avisé de l'

ouverture du magasin de chaussures

PRALONG DANIEL, à la Rue de Conthey, à SION, Anciennement « Au Gaspillage ». — Grand choix de chaussures de 1re qualité à prix avantageux.



Vous servez bien vos clients, vous avez une nouveauté à leur offrir, un prix avantageux à leur connaître. Faites-le savoir. Faites paraître des annonces.

A LOUER

appartement 4 chambres, cuisine, tout confort et jardin. S'adresser sous chiffres H. 13 A., Poste restante, Sion.

A LOUER

au Grand-Pont, très bon magasin. S'adresser Mme Jean Jost, Grand-Pont 13.

A LOUER

appartement de 3 chambres, cuisine, chambre de bain et jardin. S'adresser sous P. 2699 S à Publicitas Sion.

A LOUER

chambre meublée, indépendante.

S'adresser au bureau du journal

A LOUER

petit appartement moderne avec jardin, pour le 1er mai. A la même adresse, on cherche des flâchères à louer.

S'adresser au bureau du journal

Chalet

à vendre sur Sion, 5 p., eau, électricité, en partie meublé, avec terrain arborisé. S'adresser sous chiffre P. 2700 S. Publicitas Sion.

Voici le Printemps

Faites réparer, nettoyer, rafraîchir et polir vos lits et vos meubles, désinfecter votre appartement. S'il vous manque un meuble, adressez-vous chez le spécialiste

E. THEODOLOZ, SION
Rue de Conthey Tél. 2.18.04

Vient d'arriver chez PHILIBERT

un lot magnifique de chemises et pas chères, ainsi qu'un gros envoi de salopettes, attendu depuis plus de 3 mois. Comme les prix sont intéressants, je vous prie de passer donner un coup d'œil et comme on dit partout: **Un renseignement ne coûte rien, vous risquez de faire une bonne affaire.**

Kiplay, Eau de Cologne 444, Lames de rasoir, toujours moins de Fr. 1.-- est bien servi.

Philibert, petite affaire, mais bonne affaire. Ça ce dit.

Louis Kœnig.

PRIX du SAMEDI

LAINE pour chaussette, qualité courante, bon usage, l'échev. 50 gr. **-.75**

LAINE DECATIE, pour chaussette, bonne qualité, teintes pratiques, l'échev. 50 gr. **-.85**

LAINE DECATIE, pour layette, 5 fils, rose ciel, blanc, l'échev. 50 gr. **-.95**

LAINE FRONTIERE, pour chaussettes, qualité supérieure, l'échev. 50 gr. **-.95**

UNE BELLE LAINE, souple, de grand rendement pour chaussettes, couleurs courantes, l'échev. 50 gr. **1.25**

UNE RAVISSANTE LAINE, câblée fantaisie, pour tous travaux pullover, gilet, etc., toutes teintes de saison, l'échev. 50 gr. **1.15**



FACE A L'HOTEL DE VILLE, SION

SION — HOTEL DE LA PAIX
Samedi 20 avril, à 20 h. 45

CONCERT

donné par l'HARMONIE MUNICIPALE
B A L — Orchestre Mariano

A votre changement d'adresse, joignez 30 centimes

UN PLACEMENT SUR ET AVANTAGEUX:

NOTRE CERTIFICAT DE DÉPOT A 4 %

Contrôle officiel permanent

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS

SOCIÉTÉ MUTUELLE

SION

REPRÉSENTANTS DANS LES PRINCIPALES LOCALITÉS DU CANTON

On cherche Varices ouvertes

à louer appartement moderne de 3 à 4 pièces. S'adresser au bureau du journal sous chiffre 555.

On cherche

1 bonne effeuilleuse pour région Lavaux. S'adr. à Taverney Jacques, Chaux p. Grandvaux.

On cherche

pour le 1er septembre, appartement de 3 ou 4 pièces, jardin, hors de ville. Adresser offres sous chiffre 480 au bureau du journal.

On demande une bonne

Effeuilleuse

S'adrés. à Max Girens, Etoy (Vaud).

EFFEUILLEUSE

On en demande une bonne. S'adresser à Marius Favet, Bougy-Villars (Vd).

Effeuilleuses

3 effeuilleuses sont demandées chez M. Ct Stourdmann, à Vuflens le Château (Vaud).

Bonne à tout faire

sachant travailler, est demandée pour Genève. Bonnes références exigées, Bons gages. S'adresser Vve Paul Roch, Av. Gare, Sion.

Imprimerie du Journal et Feuille d'avis



DARTRES - ECZEMAS - COUPÛRES
DEMANGEAISONS - CREVASSES
ERUPTIONS DE LA PEAU - BRÛLÛRES
Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le

Baume du Pèlerin

Boîte, fr. 1.--; Pot: fr. 2.25

Toutes pharmacies

Horlogerie-Bijouterie Boillat

Rue du Rhône - SION Réparat. soignées

JEUNE Steno-Dactylographe

diplômée Ecole de Commerce, cherche place débutante. (Event. remplacement). Faire offres par écrit sous chiffre P. 2705 S. Publicitas, Sion.

Mme Dr A. de QUAY

cherche pour le 1er mai, jeune fille pour aider au ménage et aimant les enfants.

A LOUER

rue de Conthey, No 20, le magasin actuellement salon de coiffure. S'adresser au 2me étage.

A VENDRE

7 toises de foin. S'adresser chez Mme Rosa Dayen, à Salins.

Accordéon

A vendre superbe occasion, très bas prix. Ferrero, Cycles, Sion.

À vendre

à 1/4 d'heure de Plan-chouet, un moyen de 10,000 m., avec grange, 2 écuries, maison d'habitation, fontaine sur place. Ecrite sous chiffres P. 2734 S. à Publicitas, Sion.

Beau CHIEN

berger allemand égaré depuis 6 jours. La personne qui l'aurait recueilli est prié de s'adresser au bureau du journal.

On cherche

appartement de 3 à 4 pièces, confort moderne. S'adresser au bureau du journal

Abonnez-vous

à la Feuille d'avis du Valais

ECHOS

Le métier de facteur n'est pas toujours rose...

Le métier de facteur de lettres a déjà donné lieu à bien des considérations et statistiques. On a, par exemple calculé que plus d'un facteur, si l'on pouvait mettre bout à bout le chemin parcouru par lui pendant sa carrière, aurait fait 2 ou 3 fois le tour du monde... On a encore assuré que les facteurs australiens n'ont pas le plus facile des métiers. Quoi qu'il en soit, c'est en Alaska que ces fonctionnaires courent les plus grands risques.

La population de ce vaste territoire est clairsemée et certaines régions ne sont desservies qu'une ou deux fois par an. Le courrier consiste alors en un véritable train-poste, composé de 8 à 10 traîneaux, chacun tiré par 20 chiens polaires. Chaque traîneau est garni de 12 clochettes de sorte que leur bruit annonce le courrier à plusieurs milles à la ronde. Les grandes tournées durent généralement 9 à 10 semaines et coûtent 1000 dollars.

Les traîneaux sont accompagnés par des Esquimaux ou des Indiens armés qui ont mission de défendre le courrier contre les attaques des loups. Si les loups se montrent en bandes, les traîneaux sont rapprochés en un cercle, au milieu duquel se tiennent les chiens et les hommes, lesquels ouvrent une fusillade furieuse contre les agresseurs.

La pire aventure n'est cependant pas la rencontre avec les loups, mais bien les accès de furie que subissent parfois les chiens et qui les poussent à s'entre-déchirer. Les postiers ont tout lieu de se réjouir si la mêlée se termine sans qu'eux-mêmes soient plus ou moins gravement blessés...

ACHETEZ VOS BILLETS DE

la Loterie Romande

AU BUREAU DU JOURNAL

Téléphone No 2.19.05
Chèques postaux Ilc 1800

cert. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Enregistrements N. B. C. 18 h. 15 Un écrivain au micro: Charles Fournet. 18.25 Musique de danse. 18.40 Les beaux textes. 18.50 Communications diverses. 19.00 Enregistrements nouveaux. 19.15 Micro-Magazine. 19.50 Informations. 20.00 Soirée-variétés. 21.00 Emission commune pour les Suisses à l'étranger. A l'ombre de nos vœux châteaux. 21.45 Exposé des principaux événements suisses. 22.00 Chansons légères par Germaine et Jean Sablon. 22.20 Informations.

Le coin de la ménagère

Toujours l'économie

Les vols usés, vraiment trop usés aux pieds, vos bas de laine. Et, en achetant d'autres est pour vous une dépense un peu superflue, puisque l'hiver a fermé ses portes. Alors, voilà ce que vous allez faire:

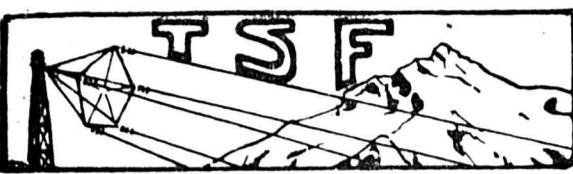
1. Enfilez vos bas usés, à vos pieds.
2. Par-dessus ces bas, enfiler vos chaussons.
3. Relevez la jambe des chaussons, comme si vous mettiez des chaussettes.
4. Au-dessous de la bordure du chausson (autrement dit: au-dessous du rabat du chausson), coupez à points de faulfil pas trop longs tout autour de la cheville, directement sur votre jambe, en prenant les deux épaisseurs de tricot.
5. Otez les bas-chaussons.
6. Coupez les pieds usés des vieux bas.
7. Coupez la jambe de bas sur le chausson par un point de flanelle, pour empêcher de se rouler. Tout du long du faulfil, vous ferez encore un arrière-point.

Ainsi, vous donnerez l'illusion d'avoir mis des chaussons sur vos bas, et réellement personne ne pourra se douter qu'ils sont tout simplement les remplaçants des pieds de bas.

Cette économie vous permettra de vous acheter une paire de beaux bas de soie naturelle. Pour le début du printemps, la soie naturelle est infiniment plus chaude que la soie végétale et beaucoup plus agréable sans compter qu'elle moule mieux la jambe.

Restreindre la publicité, c'est surtout actuellement, le commencement de la défaite.

IMPRIMERIE GESSLER — SION
Derrière l'Hôpital Régional



Emissions de Sottens

Samedi 20 avril

7.00 Informations. 11.00 Informations. 12 h. 29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12 h. 40 Gramo-concert. 14.00 En marge de l'actualité. 14.15 Concert. 14.35 Valeurs vivantes de la Suisse italienne. 14.45 Musique créative. 15.10 Audition de boîtes à musique récréative. 15.10 Audition de boîte à musique récréative. 15.30 Manies et procédés de travail de quelques hommes célèbres. 15.40 Musique variée par disques. 16.00 L'âme d'un pays: La Finlande. 16.40 Musique de danse. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. 18.00 Sonnerie de cloches (Muraz-Sierre). 18.05 La demi-heure pour les petits enfants sages. 18.30 Cendrillon. 18.40 Sprint. 18.45 Interimède. 18.50 Communications diverses. 18.55 Danses espagnoles. 19.00 La musique et le peuple. 19.15 « Une drôle de maladie ». 19.25 Danses et chansons. 19.50 Informations. 20.00 Pour nos soldats. 21.00 La Maison des Roches-Noires. 21.20 Le Cabaret au coin du feu. 22.00 Musique de danse. 22.20 Informations.

Dimanche 21 avril

7.00 Informations. 9.55 Sonnerie de cloches. 10.00 Culte protestant. 11.15 Concert J.-S. Bach-Hindemith. 12.00 Gramo-concert. 12 h. 29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12 h. 40 Gramo-concert. 14.00 A propos de nouvelles dispositions légales destinées à assurer le maintien de la propriété paysanne. 14 h. 15 Récital de piano. 14.45 Variétés américaines. 15.45 Reportage sportif. 16.40 Thé dansant. 17.25 Tenir... courage quotidien. 17 h. 45 Pour nos soldats. 18.45 Les plaintes de la terre et les chants du Ciel. 19.00 Hommage à William Montillet. 19.35 Les cinq minutes de la solidarité. 19.40 Le dimanche sportif. 19.50 Informations. 20.00 Le dialogue des ombres. 20.20 La quinzaine sonore. 20.40 En avril, n'ôte pas un fil. 20.50 Refrains printaniers. 21.10 Pêcheurs d'Islande. 21.55 Musique de danse. 22.20 Informations.

Lundi 22 avril

7.00 Informations. 11.00 Emission commune. 12.00 Programme varié. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Gramo-con-



FUTURES ELECTIONS AUX ETATS-UNIS

La question de l'élection présidentielle passionne actuellement le peuple américain. Les étudiants et étudiantes de l'Université de Philadelphie ont commencé ainsi qu'on le voit sur cette photo, leur campagne électorale en faveur du sénateur Arthur Vandenberg l'un des favoris du parti républicain.

Tous vos Imprimés à l'

IMPRIMERIE GESSLER - SION

DERRIERE L'HOPITAL REGIONAL - TEL. 2.19.05 - AVENUE GARE

Toujours disponible:

qui livre aux meilleures conditions

Tous genres d'écrêteaux
Carnets de comptes, de boucheries
Ordonnances de Police - Registres
Fiches de feuilles comptables, etc., etc.

Traduit de l'anglais par THEO VARLET

La cocarde ROUGE

STANLEY J. WEYMANN

— Allons, fis-je, m'efforçant de ravalier mon courroux et de parler raison, ce ne peut être sérieux, ce que vous me dites là, monsieur le comte, et nous nous sommes échauffés tous les deux. Il fut un temps où nous nous accordions, et où vous ne répugnâtes pas à m'avoir comme beau-frère. Allons-nous, à cause de ces malheureuses divergences d'opinion...

— Des divergences d'opinion! s'écria-t-il, m'interrompant avec rudesse. L'hôtel de ma mère, à Cahors, ne possède plus que les quatre murs. Le château de mon frère, à Saint-Alais, n'est plus qu'un amas de cendres. Et vous parlez de divergences d'opinion!

— Eh bien! appelez-les comme il vous plaira. — En outre, interrompit vivement Mme Catinot, excusez-moi, monsieur, en outre, monsieur de Saint-Alais, vous connaissez notre besoin de nouveaux convertis, M. le vicomte est un gentilhomme, et il est sensé et religieux. Il s'en faut de peu, de bien peu, ajouta-t-elle, en m'adressant un léger sourire, qu'il ne soit persuadé. Que diriez-vous, si la main de votre sœur achevait la besogne, et si Mme votre mère y consentait?

— Même alors il ne l'obtiendrait pas! répliqua-t-il, d'un ton farouche et les yeux détournés de moi.

— Mais il y a huit jours, reprit la jeune dame, tout étonnée, vous me disiez...

— Il y a huit jours n'est pas aujourd'hui, fit-il. D'ailleurs, je n'ajouterais plus qu'un mot. Je suis fâché de vous voir à Nîmes, monsieur le vicomte, et je vous prie de vous en retourner chez vous. Vous ne pouvez faire aucun bien ici, et vous pouvez faire du mal et en éprouver. Par aucun moyen vous n'arriverez à vos fins.

— C'est ce qui reste à savoir, répliquai-je avec entêtement, courroucé à mon tour. Et d'abord, puisque vous dites que je ne puis trouver Mlle Denise, j'emploierai un moyen bien simple. Je vais attendre ici votre départ, monsieur, et alors je vous suivrai jusque chez vous.

— Vous ne ferez pas cela! fit-il. — Je vous assure bien que je n'y manquerai pas, riposta-je, sur un ton de défi.

Mais Mme Catinot intervint. — Non, monsieur de Saux, dit-elle avec noblesse. Vous ne ferez pas cela; j'en suis assurée; ce serait abuser de mon hospitalité.

— Vous me le défendez?

— Je vous le défends.

— En ce cas, madame, j'y renonce. Mais... — Pas de mais! Faites trêve maintenant, je vous prie, dit-elle avec fermeté. Si vous devez être en guerre tous les deux, ne commencez pas ici. Mieux vaut d'ailleurs, il me semble... que je vous prie de vous retirer, conclut-elle, en me jetant un regard suppléant.

Je regardai Louis. Mais il s'était détourné, et affectait de m'ignorer. Ce fut le coup de grâce pour moi. Il m'était impossible de répliquer à Mme Catinot, lorsqu'elle me parlait sur ce ton; et impossible également de rester chez elle contre sa volonté. Je la saluai donc

en silence; et d'aussi bonne grâce qu'il me fut possible, malgré ma tristesse et mon dépit, j'allai prendre mon manteau et mon chapeau sur la chaise où je les avais posés.

— Je suis désolée, fit-elle avec grâce. Et elle me tendit la main.

Je la portai à mes lèvres.

— Demain... à midi... ici, chuchota-t-elle.

Je tressaillis. Sa voix était si basse qu'il me fallut presque deviner le sens de ses paroles; mais ses yeux en disaient long et je compris leur muet langage. Ce fut l'affaire d'un instant; puis elle s'éloigna, et moi-même, jetant un dernier regard attristé à Louis qui me tournait le dos, je me retirai.

L'homme qui m'avait introduit se tenait dans le vestibule.

— Votre cheval est à l'auberge du Louvre, monsieur, dit-il en m'ouvrant la porte.

Je lui donnai la pièce, et sortis, sans savoir le moins du monde où j'allais. Je suis la rue, plongé dans mes réflexions, tant et si bien que j'allai donner tête baissée en plein contre quelqu'un. Réveillé du coup, je regardai autour de moi. J'avais passé un peu plus de trois heures dans cette maison, et mon arrivée dans Nîmes ne datait guère de plus longtemps; mais ce court espace avait été rempli de telle sorte que je m'étonnai de voir des rues inconnues, et de m'y trouver seul, ne sachant par où me diriger. Il était au moins dix heures du soir, et de rares lanternes se balançaient çà et là mettaient aux carrefours un rond de clarté fuligineuse, et néanmoins il y avait encore beaucoup de monde dehors: quelques-uns s'arrêtaient à causer, mais la plupart allaient dans une même direction, les hommes emmitouffés jusqu'aux yeux, les femmes un voile sur le visage.

La nécessité de trouver un gîte me fit oublier pour l'heure ma préoccupation dominante, à savoir: ce que signifiait la conduite de Louis. J'arrêtai un homme qui ne suivait pas le flot, et lui demandai le chemin de l'hôtel du Louvre. J'appris de lui, non seulement ce chemin, mais le motif de ce concours de peuple.

— Il vient d'y avoir une procession, me lança-t-il, d'un ton rêche. J'aurais cru que vous sachiez cela! ajouta-t-il, avec un coup d'oeil à mon chapeau.

Et il tourna les talons.

Je me souvins de ma cocarde rouge, et avant de faire un pas de plus, je pris soin de m'en débarrasser. Comme je me remettais en marche, un individu me dépassa, et tout en courant il me fourra un papier dans la main. Je n'eus pas le temps d'ouvrir la bouche, qu'il était déjà loin; mais cet incident, joint à l'animation des rues, singulière vu l'heure tardive, contribua encore à me distraire de mes pensées. Je ne fus pas surpris, en arrivant à l'auberge, de m'entendre dire qu'il ne restait plus une seule chambre.

— Mon cheval est déjà chez vous, insistai-je, car je me figurais que le patron, me voyant à pied, se méfiait peut-être du poids de ma bourse.

— Je le sais, monsieur; mais tout ce que je puis vous offrir, c'est de coucher dans la salle à manger, répondit-il très poliment. Et croyez-moi, vous ne serez pas mieux ailleurs. C'est comme s'il y avait la foire à Beaucaire. La ville est pleine d'étrangers. Il y en a presque autant que de ces machins-là! conclut-il d'un air agacé, en désignant le papier que je tenais toujours.

J'y jetai un coup d'oeil: c'était un manifes-

te intitulé: « Sacrilège! La Sainte Vierge pleure! »

— On vient de me le fourrer dans la main à la minute, dis-je.

— Bien entendu, fit-il. Un matin en nous levant nous en avons trouvé les murs tout couverts. Une autre fois il en volait des nuées par les rues.

— Savez-vous, hasardai-je, comprenant qu'il avait soupé et qu'il ne demandait qu'à parler, où loge le marquis de Saint-Alais?

— Non, monsieur, répondit-il. Je ne connais pas ce gentilhomme.

— Il est pourtant ici avec sa famille.

— Il y a tant de monde ici! répliqua-t-il en haussant les épaules.

Puis, baissant la voix: — Est-il rouge, ou... le contraire, monsieur?

— Rouge, fis-je sans hésiter.

— Ah! ah! Eh bien! il y a quelques gentilhommes qui font la navette entre notre M. Froment et Turin ou Montpellier. On dit que notre maire aurait eu le devoir de les faire arrêter depuis longtemps. Mais lui aussi est rouge, comme la plupart des conseillers. Je n'affirme rien, du reste, n'étant d'aucun parti. Le gentilhomme que vous cherchez est peut-être de ceux-là?

— C'est fort probable, dis-je. Ainsi donc M. Froment est ici?

— Monsieur le connaît?

— Oui, fis-je d'un ton bref, un peu.

— Ma foi, j'ignore s'il est ici ou non, réprit l'hôtelier, en hochant la tête. On ne peut jamais le savoir.

— Pourquoi? demandai-je. N'habite-t-il pas dans Nîmes?

(à suivre)